



## Plan Equipements Proximité - Plan 5000 Bilan 2022 - Terrains basketball 3x3

Thématique :	<input type="checkbox"/> Présidence <input type="checkbox"/> Administration et Finances <input type="checkbox"/> Haut Niveau <input type="checkbox"/> Formation & Emploi <input type="checkbox"/> Marque	<input checked="" type="checkbox"/> Clubs et Territoires <input type="checkbox"/> Pratiques Fédérales <input type="checkbox"/> Affaires juridiques et Institutionnelles <input type="checkbox"/> 3x3
Destinataires :	<input type="checkbox"/> Comités <input type="checkbox"/> Ligues <input checked="" type="checkbox"/> Ligues et Comités	<input type="checkbox"/> Ligues, Comités et Clubs <input type="checkbox"/> CTS
Nombre de pièces jointes : 1		
<input type="checkbox"/> Information <input type="checkbox"/> Echéance de réponse		

Le **Plan 5000 Equipements** soutient le développement d'équipements de proximité depuis 2022, avec une dotation financière de 200 M€.

Dans le prolongement de son plan INFRA, la fédération a signé une convention avec l'Agence Nationale du Sport pour le déploiement des terrains de basket (3x3, 5x5) et a défini les prescriptions techniques des équipements éligibles.

L'ANS vient de nous faire connaître le détail des équipements soutenus en 2022 : 162 terrains dont 153 de 3x3. Vous trouverez ci-joint la liste des équipements et leur localisation. Ces équipements doivent pouvoir soutenir la croissance et le développement du basketball 3x3.

A cette fin, la fédération a demandé à chaque développeur club de prendre l'attache du/des clubs de la commune pour étudier les capacités d'animation, les questions éventuelles qui se poseraient et promouvoir l'offre de pratique du basketball.

Nous avons par ailleurs une nécessité de classer ces terrains pour les faire entrer dans la base des équipements (salles et terrains) de la FFBB sous FBI. Les commissions départementales équipements seront à cet effet mobilisées par la Commission Fédérale Equipements.

Par ailleurs, le dispositif évolue en 2023 avec :

- Un **dézonage** validé par le Conseil d'Administration de l'ANS début octobre. Tous les territoires deviennent éligibles, contrairement aux critères de 2022 qui limitait les dossiers aux équipements situés dans les QPV ou ZRR.
- Une **mobilisation des crédits restant sur l'année 2023** (et non comme prévu initialement un étalement jusqu'en 2024).

Il y a donc lieu d'activer l'ensemble de nos réseaux pour faire que le plan 5000 équipements bénéficie le plus largement possible au développement du basketball. Nous enregistrons un nombre important de nouveaux licenciés et certains viennent spécifiquement pour la pratique du 3x3 ; ces terrains sont une réponse pour augmenter notre capacité d'accueil et d'organisation des compétitions et manifestations de 3x3.

La commission Collectivités Locales et Infra, présidée par Stéphane KROEMER, mobilisera de son côté l'ensemble de ses réseaux pour accompagner les dossiers que vous nous ferez remonter.

Un point sera fait lors du prochain Comité Directeur de la FFBB et de la réunion des ligues en amont sur l'organisation de l'identification et du soutien des projets.

Contact : Ségolène GRAICHI

E-mail : [infra@ffbb.com](mailto:infra@ffbb.com)

Rédactrice	Vérificateur	Approbateur
Ségolène GRAICHI Chargée de mission - Développement des lieux de pratiques	Matthieu SOUCHOIS DTN Adjoint Directeur du Pôle Clubs et Territoires	Thierry BALESTRIERE Secrétaire Général
Référence	2022-12-12 4-PCT-INFRA-PEP-Bilan 2022-VFIN	